Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 98 (1972)
Heft: 25

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Information SIA

Les concours d'architecture et d'ingénieurs jouissent d'une popularité croissante

En Suisse, au cours du premier semestre de 1972, 76 concours ont été organisés, dont certains se rapportaient à de difficiles problèmes de construction. On peut donc prévoir que le record de 1969 (121 concours) sera cette année largement dépassé.

Tout réalisateur futur d'un projet de construction désire obtenir des propositions en vue d'une solution adéquate et surtout d'une utilisation judicieuse du terrain. Par opposition au mandat individuel, le concours offre un choix considérable de possibilités, tant sur les plans fonctionnel, économique et esthétique qu'en ce qui concerne l'organisation. Les concours font en général l'objet d'une annonce dans la presse, à moins que l'organisateur n'invite un nombre limité de concurrents. Leur déroulement est anonyme. Un jury examine les projets remis et attribue les prix. Les frais relatifs au déroulement d'un concours (montant des prix, honoraires du jury) sont relativement modestes par rapport à la somme des idées obtenues. Pour les petites constructions, les frais représentent environ 1,3 % du coût total probable ; pour des projets plus importants, cette proportion se réduit à 0,5 %. La dépense de temps pour participer à un concours n'est pas sensiblement plus élevée que celle nécessaire à l'exécution d'un mandat direct. La Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA), en collaboration avec des représentants des maîtres d'ouvrage et des entrepreneurs, a fixé, dans les règlements des concours d'architecture (n° 152) et des concours de génie civil (n° 153), des dispositions réglementant notamment les droits et les devoirs des organisateurs, des concurrents et des jurys, ainsi que les modalités de déroulement des concours. Tout organisateur aura intérêt à s'entourer des conseils d'un spécialiste familiarisé avec le domaine des concours.

Communications SVIA

Candidatures

M. *V. Molyvann*, architecte, DPLG, Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris.
Parrains : MM. Jakob Zweifel et Jean-Marie Yokoyama.

M. *Hirt Manfred*, ingénieur civil, diplômé de l'EPFZ en 1965.
(Parrains : MM. S. Vinnakota et J.-C. Badoux.)

M. *Raukko Matti*, ingénieur civil, diplômé de l'Université d'Oulu/Finlande.
(Parrains : MM. S. Vinnakota et J.-C. Badoux.)

M. *Vraca Alexandru*, ingénieur civil, diplômé de la Faculté de Constructions civiles et industrielles de l'Institut des Constructions de Bucarest.
(Parrains : MM. M. Phillips et E. Glardon.)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée par *avis écrit* au comité de la SVIA dans un *délai de 15 jours*. Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA.

Rédacteur : F. VERMEILLE, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE
Voir pages 7 et 8 des annonces

DOCUMENTATION DU BATIMENT
Voir page 12 des annonces

Informations diverses

Kern GKO-A, un nouveau niveau de chantier automatique

Lorsqu'un niveau est utilisé sur un chantier ou dans une halle de montage, on ne le traite pas avec des gants de velours. Pour cette raison, ces instruments doivent être de construction suffisamment robuste pour pouvoir travailler avec sûreté, même s'ils sont rudement manœuvrés. Ils doivent être mis rapidement en station, même entre des mains peu exercées, d'un service simple et à usages multiples.

Ces considérations ont amené la maison Kern à construire le nouveau niveau de chantier GKO-A.

L'instrument est à l'épreuve des coups, secousses et même des chutes. L'objectif, la nivelle sphérique et le cercle horizontal sont autant que possible disposés dans la boîte ou protégés par celle-ci. Un opérateur peu routiné est vite familiarisé avec cet instrument. Le trépied Kern éprouvé, à tête à rotule, la lunette à image droite et un nouveau diaphragme avertisseur simplifient et accélèrent sensiblement le travail. Le diaphragme rouge apparaît dans le champ de la lunette lorsque le niveau est mal horizontalisé et que le compensateur ne peut plus être calé à zéro. Une autre innovation réside dans le montage d'un dioptre transversal, sur les instruments sans cercle horizontal. Il permet des visées bilatérales, normales à la ligne de visée. C'est une disposition bienvenue sur les chantiers où l'on doit souvent piqueter ou contrôler des angles droits.

Caractéristiques techniques :

Grossissement de la lunette	21×
Ouverture de l'objectif	30 mm
Portée minimum	0,75 m
Erreur moyenne pour 1 km de nivellement double	± 5 mm

IRIL S. A. — Nouvelle usine de textiles à Ecublens

(voir photographie page couverture)

IRIL S. A., dont le siège et les usines sont à Renens, a décidé d'augmenter sa capacité de production en construisant une nouvelle usine à Ecublens, région de la banlieue lausannoise où des terrains à destination industrielle étaient encore disponibles.

La construction, d'une longueur de 120 m et d'une largeur de 40 m, a été conçue en béton armé pour le niveau inférieur, en charpente et planchers métalliques pour les niveaux supérieurs.

L'ossature se subdivise en trois carrés de 40×40 m stables par eux-mêmes, et séparés par des joints de dilatation.

Les colonnes intérieures sont des profilés HEB, les extérieures des tubes carrés. Les porteurs principaux, transversaux, sont deux poutres à treillis d'une portée de 16,72 m, alors que la travée centrale (portée 6 m) est réalisée au moyen de sommiers HEA. Les poutres à treillis ont été choisies parce qu'elles offraient le plus de possibilités pour le passage de gaines, conduites, etc...

Longitudinalement, les poutrelles secondaires ont été réalisées au moyen de profils IPE qui travaillent en construction mixte acier-béton pour la reprise des surcharges (500 kg). Les planchers sont eux-mêmes constitués par des tôles profilées Holorib au-dessus desquelles 12 cm de béton ont été coulés.

La conception de la toiture est identique à celle des planchers, les profils différant étant donné les surcharges plus faibles (isolation en liège, multicouche, sable et gravier, plus neige).

La stabilité de chaque partie de bâtiment entre joints de dilatation est assurée par des contreventements horizontaux et verticaux qui se trouvent en façades d'une part, à l'emplacement des noyaux verticaux en béton d'autre part. Ces contreventements intérieurs ont été noyés dans les parois en béton lors du bétonnage de ces dernières.

Les façades sont constituées par des panneaux monolithiques Hunter-Douglas (sandwich) faits de deux tôles d'aluminium à l'intérieur desquelles l'isolation thermique a été injectée en usine.

La structure a été protégée par deux couches de minium de plomb; une peinture de finition est prévue après le montage. Le squelette dont le poids total est de 1 600 tonnes a été monté au moyen d'une grue à tour qui se déplaçait à l'extérieur du bâtiment, et parallèlement à ce dernier.

Le montage a duré cinq mois.